De Gaulle préparait un nouveau « coup d'état militaire » en mai 1968

écrit par Manuel Gomez | 9 mai 2024





Screenshot

Le 29 mai 1968, alors que les pouvoirs sont débordés, que la France n'est plus dirigée, que les forces de l'ordre sont impuissantes, le général De Gaulle disparaît en compagnie de son épouse.

Son premier ministre, Georges Pompidou s'affole, ses proches s'inquiètent, où est-il passé ?

La rumeur dit qu'il s'est enfui ! C'est mal connaître De Gaulle car en réalité que risque-t-il ? Rien. Sa vie n'est nullement en danger comme à l'époque récente de l'OAS. Tout au plus risque-t-il de voir son pouvoir confisqué, récupéré, par les forces politiques qui encadrent la rue.

La réalité est tout autre. Tout comme en mai 1958, lorsqu'il a fait demander au général Salan de préparer des troupes pour débarquer en métropole et l'aider à prendre le pouvoir par la force si on l'y obligeait, alors qu'il n'était qu'un simple citoyen et qu'il s'agissait donc d'un complot contre l'État, en mai 1968 le pouvoir, malgré la rue, c'est encore lui et il n'est pas homme à l'abandonner sans résistance.

Avant son départ programmé, il téléphone à son gendre le général Alain de Boissieu, commandant la 7ème Division Blindée et il lui demande de tenir ses hommes en alerte afin d'intervenir si le besoin s'en faisait sentir et, effectivement, des mouvements de régiments près de la capitale et dans l'est sont constatés.

Il programme la préparation d'une grande rafle des délégués syndicaux, des militants communistes et d'extrême gauche, organisée par son Service d'Action Civique. Cette rafle concerne 41 villes et l'internement d'environ 52.400 personnes. (Cette décision sera abandonnée par peur d'une insurrection nationale).

Il se rend ensuite directement à Baden-Baden chez le fidèle général Massu afin de s'assurer de l'obéissance de son armée et de son soutien en cas de coup dur. Sa fuite a été bien préparée. Il a fait retirer une somme importante et s'est fait accompagner de sa famille, notamment de son fils, l'amiral. Ainsi tout seul, comme un grand, lui qui avait déclaré dix ans plus tôt « J'ai rétabli les libertés

publiques quand elles avaient disparu, ce n'est donc pas pour commencer une carrière de dictateur à 67 ans » et bien il s'apprêtait à les conserver ces libertés publiques et même par la force des armes…à 77 ans.

Le général Massu lui promet son soutien mais à une condition : « Qu'il libère les derniers prisonniers de l'Algérie Française. »

De retour en France son premier souci sera donc de prononcer l'amnistie générale, le 15 juin, pour tous les condamnés de l'Algérie Française… entre autres.

L'on sait dans quelles conditions il quittera le pouvoir et se retirera à Colombey-les-deux-Eglises suite à un référendum perdu. Echec qui motivera cette phrase : « Ah ! que la France serait belle sans les Français ! »

Qu'il me soit permis de douter qu'elle serait aussi belle sans les Français !

Manuel Gomez